



Appui unanime de la Commission scolaire de Montréal Le Conseil des commissaires réclame à son tour plus de temps pour l'éducation physique à l'école!

Laval, le 24 avril 2002

Pour diffusion immédiate

Lors de sa dernière assemblée du 24 avril, le **Conseil des commissaires de la Commission scolaire de Montréal** a appuyé à l'unanimité une résolution de la commissaire **Louise Mainville** soutenant les démarches du **Comité d'action ÉPS**, menées depuis un an auprès du Gouvernement du Québec, et qui s'articulent comme suit:

1. que le gouvernement fasse connaître publiquement sa propre évaluation du bilan de santé des jeunes;
2. qu'il s'engage à mettre en place des mesures concrètes visant à améliorer leur condition physique;
3. et qu'il augmente de manière *significative* le temps alloué à l'enseignement de l'éducation physique et à la santé dans toutes les écoles du Québec.

La plus grande commission scolaire du Québec, qui accueille dans ses établissements plus de **72000 élèves**, devient ainsi le premier regroupement scolaire à prendre clairement position en faveur d'une approche éducative orientée vers l'amélioration de la condition physique et de la santé des jeunes à l'école.

Au coeur de ce débat de société, l'arrivée de ce partenaire majeur aura très certainement un effet rassembleur auprès des autres commissions et établissements scolaires. Déjà, quelque 45 conseils d'établissement du Québec nous avaient officiellement appuyés par écrit avant cette assemblée.

Au cours de la soirée, le Conseil des commissaires a également appuyé le **Mouvement PEP** (Par l'Éducation Physique), mené par la *Fédération des éducatrices*

Jeunesse en santé, société en devenir

Communiqué de presse, page 1

et éducateurs physiques enseignants du Québec (FÉÉPEQ), qui propose quant à lui 150 minutes d'éducation physique et à la santé par semaine. Une série de mesures visant à améliorer la qualité des équipements et infrastructures des établissements scolaires de même que l'encadrement des jeunes dans leurs pratiques d'activités physiques et sportives après les classes ont aussi reçu l'approbation des commissaires.

La santé étant plus que jamais une préoccupation partagée par l'ensemble des Québécoises et des Québécois, les ministères de l'Éducation et de la Santé devront nécessairement adapter leur discours à cette volonté populaire et y réagir dans les plus brefs délais.

Pour de plus amples détails concernant la résolution adoptée à la Commission scolaire de Montréal, on peut s'adresser par téléphone à la commissaire **Louise Mainville**, au numéro **(514) 596-7541**, ou par le courriel à cette adresse: **mainvillel@hotmail.com** .

Source:

Yves Potvin

Éducateur physique enseignant

La bande sportive E.P.S.

a/s Comité d'action ÉPS

C.P. 153, succursale St-Martin

Laval, Québec

H7V 3P5

Téléphone: (450) 682-0362

Cellulaire: (514) 999-0068

Courriel: plus@bandesportive.com

Site Internet: <http://www.bandesportive.com>